



RÉGION ACADÉMIQUE
CORSE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



ACADEMIE DE CORSE

DEC 5

CAMPAGNE D'INSCRIPTIONS
AUX CONCOURS ET CERTIFICATIONS
SESSION 2018

• **Personnels d'encadrement – session 2018**

Les personnels d'encadrement sont :

- ✓ les personnels de direction de collège, de lycée, de lycée professionnel
- ✓ les inspecteurs de l'éducation nationale chargés des fonctions d'inspection de l'enseignement du premier ou du second degré
- ✓ les inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux chargés des fonctions d'inspection de l'enseignement du second degré

Le registre des inscriptions aux **concours de personnels d'encadrement** (personnels d'inspection, personnels de direction 1ère et 2ème classe) sera ouvert du **mardi 12 septembre 2017 (12h) au jeudi 12 octobre 2017 (17h)** sur le site www.education.gouv.fr/siac4

Retrouver toutes les informations concernant les concours de recrutement des personnels d'encadrement (conditions d'inscription, programmes, épreuves, fiches métiers, rapports de jurys, annales...) sur la page nationale consacrée au Système d'Information et d'Aide aux Concours de recrutement des personnels d'encadrement (SIAC 4) :

[Système d'Information et d'Aide aux Concours de recrutement des personnels d'encadrement](#)

• **Personnels des bibliothèques – session 2018**

Le registre des inscriptions aux **concours et examens professionnels de personnels de bibliothèques** (conservateurs, bibliothécaires, bibliothécaires assistants spécialisés et magasiniers principaux de 2ème classe) sera ouvert du **mardi 12 septembre 2017 (12h) au jeudi 12 octobre 2017 (17h)** sur le [site du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche](#)

Vous y retrouverez toutes les informations générales (conditions d'inscription, programmes, épreuves...).

Les personnels des bibliothèques peuvent être recrutés par concours ou examens professionnels.

- **Personnels enseignants premier degré - session 2018**

Le registre des inscriptions aux **concours de recrutement de professeurs des écoles** sera ouvert du **mardi 12 septembre 2017 (12h) au jeudi 12 octobre 2017 (17h)** sur le site

DEVENIRENSEIGNANT.GOUV.FR

DEVENIRENSEIGNANT.GOUV.FR regroupe toutes les informations sur les concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE) permettant de travailler avec des enfants de 2 à 11 ans, de la première année de l'école maternelle à la dernière année de l'école élémentaire.

Le registre des inscriptions à **l'examen professionnalisé réservé de recrutement de professeurs des écoles de l'enseignement privé sous contrat** sera ouvert du **mardi 12 septembre 2017 (12h) au jeudi 12 octobre 2017 (17h)**, sur le site

DEVENIRENSEIGNANT.GOUV.FR

N.B. : En vue de l'épreuve d'admission, et si le concours est ouvert dans l'Académie, les candidats aux concours réservés internes devront adresser au Rectorat - Bureau DEC 5 - leur dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle, en deux exemplaires, par voie postale et en recommandé simple **au plus tard le jeudi 30 novembre 2017**, le cachet de la poste faisant foi.

- **Personnels enseignants premier degré - session 2018 – CAFIPEMF**

Le registre des inscriptions à **l'examen en vue de l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maitres formateur (CAFIPEMF)** sera ouvert du **jeudi 29 juin 2017 au vendredi 22 septembre 2017 inclus**.

Les dossiers d'inscription sont à télécharger sur le site de l'académie de Corse : <http://www.ac-corse.fr> rubrique « **Examens et concours** » et à retourner **au plus tard le vendredi 22 septembre 2017** (le cachet de la poste faisant foi).

Les dossiers d'admissibilité devront être impérativement déposés le lundi 20 novembre 2017, délai de rigueur à la Division des Examens et Concours (DEC5) du Rectorat de Corse (en 4 exemplaires papier + 1 exemplaire dématérialisé).

Les dossiers mémoire pour l'épreuve d'admission devront être impérativement déposés le mardi 27 février 2018, délai de rigueur à la Division des Examens et Concours (DEC5) du Rectorat de Corse (en 6 exemplaires papier + 1 exemplaire dématérialisé).

- **Personnels enseignants 2nd degré - session 2018 – CAFA**

Le registre des inscriptions à **l'examen en vue de l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions de Formateurs Académiques (CAFA)** sera ouvert du **jeudi 29 juin 2017** au **vendredi 22 septembre 2017 inclus**.

Les dossiers d'inscription sont à télécharger sur le site de l'académie de Corse : <http://www.ac-corse.fr> rubrique « **Examens et concours** » et à retourner **au plus tard le vendredi 22 septembre 2017** (le cachet de la poste faisant foi).

Les dossiers d'admissibilité devront être impérativement déposés le lundi 20 novembre 2017, délai de rigueur à la Division des Examens et Concours (DEC5) du Rectorat de Corse (en 4 exemplaires papier + 1 exemplaire dématérialisé).

Les dossiers mémoire pour l'épreuve d'admission devront être impérativement déposés le mardi 27 février 2018, délai de rigueur à la Division des Examens et Concours (DEC5) du Rectorat de Corse (en 6 exemplaires papier + 1 exemplaire dématérialisé).

- **Personnels enseignants second degré, CPE, PSYEN session 2018**

LE REGISTRE DES INSCRIPTIONS aux **concours externes, interne, troisièmes concours de recrutement de personnels enseignants du 2^{de} degré, de CPE et de recrutements réservés** sera ouvert du **mardi 12 septembre 2017 (12h)** au **jeudi 12 octobre 2017 (17h)** sur le site

DEVENIRENSEIGNANT.GOUV.FR

DEVENIRENSEIGNANT.GOUV.FR regroupe toutes les informations sur les concours de personnels enseignants du 2nd degré.

NOTA BENE :

- En vue de l'épreuve d'admissibilité, les candidats aux **CONCOURS INTERNE du CAPES, CAPET, CAPLP et CPE** devront adresser leur dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP), en deux exemplaires, par voie postale et en recommandé simple **au plus tard le jeudi 30 novembre 2017**, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

LOG'INS-ND Logistics, Bâtiment A- Zac des Haies Blanches, 9/11 rue des Haies Blanches, 91830Le Coudray-Montceaux. Les candidats devront préciser sur l'enveloppe d'expédition l'intitulé du concours et de la section choisie.

Utiliser obligatoirement comme page de couverture du dossier RAEP le document proposé à l'issue de l'inscription par internet.

NOTA BENE :

- En vue de l'épreuve d'admissibilité des **CONCOURS RESERVES** d'accès aux corps des **professeurs certifiés, de professeurs d'EPS, de CPE, de COP** et de l'épreuve d'admission des **examens professionnels réservés d'accès aux corps des PLP**, les candidats doivent établir un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP).

Ce **RAEP** doit être adressé par le candidat par voie postale et en recommandé simple, en double exemplaires **au plus tard le jeudi 30 novembre 2017**, le cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

LOG'INS-ND Logistics, Bâtiment A- Zac des Haies Blanches, 9/11 rue des Haies Blanches, 91830 Le Coudray-Montceaux.

Les candidats devront préciser sur l'enveloppe d'expédition l'intitulé du concours et de la section choisie.

Les candidats devront obligatoirement utiliser comme page de couverture du dossier RAEP le document qui doit être imprimé à l'issue de l'inscription par internet.

Personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé – session 2018

- Le registre des inscriptions aux **concours et examens professionnels nationaux de recrutement de personnels administratifs, sociaux et de santé** sera ouvert du **mardi 12 Septembre 2017 (12h)** au **jeudi 12 Octobre 2017 (17h)** sur le site www.education.gouv.fr/siac3

Les candidats aux concours administratifs, sociaux et de santé (ASS), aux concours des ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation (ITRF) et aux concours de bibliothèques, trouveront dans cette page les dates d'ouverture des registres d'inscription et les liens permettant de s'inscrire.

Les candidats aux concours internes d'ADAENES et de CTSS ainsi que les candidats à l'examen professionnel d'APAENES doivent **télécharger** respectivement leur dossier de RAEP et la fiche de renseignement en vue de l'épreuve orale d'admission.

- Le registre des inscriptions aux concours de recrutements administratifs, sociaux et de santé déconcentrés (adjoint administratif, secrétaire administratif, infirmier(e) et assistante sociale sera ouvert du mardi 06 février 2018 au mardi 06 mars 2018 sur le site:**
www.education.gouv.fr/siac3

ATTENTION :

- Le registre des inscriptions aux **examens professionnels administratifs** (SAENES Classe supérieure et SAENES classe exceptionnelle) sera ouvert du **mardi 12 septembre 2017 (12h) au jeudi 12 octobre 2017 (17h)** sur le site www.education.gouv.fr/siac3

Retrouvez toutes les informations générales (conditions d'inscription, programmes, épreuves...) sur la page nationale consacrée au Système d'Information et d'Aide aux concours : www.education.gouv.fr/siac3

Concours et recrutements nationaux et académiques

Les personnels administratifs, sociaux et de santé du ministère de l'Education nationale peuvent être recrutés sans concours, ou par concours (externe ou interne).

Les concours à recrutement national permettent de pourvoir des postes libres sur toute la France métropolitaine (sauf exception prévue dans l'avis de concours).

Les concours à recrutement académique permettent de pourvoir des postes libres sur les deux départements : Corse du Sud et Haute Corse.

[Examens professionnels nationaux et académiques](#)

Les examens professionnels sont réservés aux candidats déjà titulaires d'un corps de personnels A.S.S. qui justifient d'une certaine ancienneté de services. Ils sont organisés pour l'accès de ces agents à un grade supérieur de leur corps.

Les examens professionnels sont organisés :

Soit au niveau national: Attaché Principal d'Administration de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur

Soit au niveau académique: Secrétaire Administratif de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur de classe exceptionnelle, de classe supérieure et de classe normale.

INFORMATION IMPORTANTE

NOUVEAUTE DEPUIS LA SESSION 2017

« CONVOICATIONS AUX EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITE DES
DIFFERENTS CONCOURS (HORS CERTIFICATIONS) » :

Aucune convocation ne sera transmise par courrier.

Pour accéder à leurs convocations, les candidats devront se connecter à l'adresse suivante :

Les candidats inscrits aux concours ENSEIGNANTS 2ND degré et aux concours administratifs nationaux, d'encadrement et concours BIB :

<https://pia.ac-corse.fr/webconvoc/app.php/login>

Un mail d'information personnalisé sera transmis à chaque candidat, avant les épreuves d'admissibilité pour inviter les candidats à télécharger leurs convocations.

Les candidats inscrits aux concours du CRPE, et aux concours administratifs déconcentrés :

[Les convocations seront à télécharger par les candidats dans leur espace candidat sur CYCLADE.](#)